



## Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 27 JUIN 2024**

**OBJET : INTENDANCE GÉNÉRALE**  
67) Fête de l'Humanité  
Prêt de matériel - Convention

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20240627-DEL20240627\_67-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2024  
Date de réception préfecture : 08/07/2024

**ETAT DE PRESENCE POINT 67**

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	32
Absents représentés.....	10
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	2

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 67**

**PRÉSENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS**

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,  
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,  
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,  
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,  
Mme BOUFALA, Conseillère municipale, représentée par Mme LERUCH,  
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,  
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

**ABSENTS EXCUSÉS**

M. MOKRANI, Conseiller municipal,  
Mme DIARRA, Conseillère municipale,  
M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

**ABSENTS NON EXCUSÉS**

M. AUBRY, Conseiller municipal,  
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



**INTENDANCE GÉNÉRALE**

67) Fête de l'Humanité

Prêt de matériel - Convention

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant que le parti communiste français (PCF) est un acteur majeur de la vie publique ivryenne,

considérant que la Fête de l'Humanité rayonne sur l'ensemble de l'Ile-de-France, voire de la métropole,

considérant l'attachement de beaucoup d'ivryens à cet évènement,

considérant la demande de prêt de matériel faite par le PCF,

**DELIBERE**

Adopté à la majorité

par 38 voix pour, 4 voix contre

**ARTICLE 1 :** APPROUVE la convention de mise à disposition de matériel avec le Parti Communiste Français pour la période du 12 au 15 septembre 2024.

**ARTICLE 2 :** PRECISE que ce prêt est consenti à titre gracieux.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE - 8 JUIL 2024

RECU EN PREFECTURE

LE - 8 JUIL 2024

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE - 8 JUIL 2024

Accusé de réception en préfecture  
094-219400413-20240627-DEL20240627\_67-DE  
Date de télétransmission : 08/07/2024  
Date de réception préfecture : 08/07/2024